**Modèle d’attestation incendie des épiceries sociales et restaurants sociaux**

Vu le rapport établi par , Chef du service
d’incendie, le ......................., concernant l’épicerie sociale – le restaurant social\* dénommé(e)
 ,
situé(e)

et géré(e) par
 ,
Je soussigné,. ,
Bourgmestre de

Première possibilité\*

marque mon accord sur les conclusions du rapport du service d’incendie.

Seconde possibilité\*

ne marque pas mon accord sur les conclusions du rapport du service d’incendie, pour les raisons suivantes :

 .

En conséquence,

**Première possibilité\*\***

la mise en activité - la poursuite des activités de l’épicerie sociale – du restaurant social susvisé(e) est autorisée pour une période de quatre ans \*\* - de ......................... (à préciser si la période est inférieure à quatre ans).

**Deuxième possibilité\*\***

la mise en activité - la poursuite des activités de l’épicerie sociale – du restaurant social susvisé(e) est autorisée pour une période de .............................. et jusqu’à la date du ..........................................

Durant cette période, il devra être satisfait, en matière de sécurité et de protection contre l’incendie, aux points ci-après :

-

-

Une vérification devra être effectuée par le Chef de service d’incendie.

**Troisième possibilité\***

la mise en activité - la poursuite des activités - n’est pas autorisée\*.

Le Bourgmestre,

(date et signature)

(\*) Biffer les mentions qui ne sont pas d’application.

(\*\*) Biffer les mentions qui ne sont pas d’application et compléter. »